



Le Groupement Hippique National

Développer nos entreprises, structurer notre filière

Alors que le gouvernement français s'était engagé au printemps 2012 à conserver une TVA réduite sur les activités des centres équestres, cette position a été brutalement modifiée au mois de septembre. La mobilisation du GHN, les nombreuses rencontres aux Ministères de l'Agriculture, du Budget, à l'Élysée et à Matignon ont permis d'empêcher une décision radicale et définitive.

Grâce à la mobilisation rapide de professionnels, grâce à la Campagne des Insurgés portée par le GHN, le gouvernement s'est de nouveau engagé à maintenir une TVA à taux réduit sur nos activités.

Le Ministre de l'Économie et des Finances s'est engagé en faveur d'un taux réduit dans une réponse publiée le 25 octobre dernier. Le Ministre de l'Agriculture avait affirmé le même engagement dans un communiqué du 10 Octobre.

Les pouvoirs publics semblaient avoir pris conscience du rôle social et économique de nos activités sur le territoire. Ce sont de bonnes nouvelles mais notre vigilance reste nécessaire pour transformer les paroles en actes.

Nous sommes actuellement en train de lutter contre une hausse de la TVA dans la filière équestre qui passerait de 7% à 19,6%.

Avec une hausse de la TVA, ce sont tous les emplois de la filière, 6 000 exploitations équestres et 2 millions de cavaliers qui sont menacés. Le relèvement du taux de TVA de 7% à 19,6% pour la filière équine constituera un changement important pour les entreprises dont la clientèle ne récupère pas la TVA, une clientèle pour qui cette augmentation constitue un surcoût net si elle est entièrement répercutée sur la prestation. C'est le cas des clients particuliers des centres équestres par exemple. L'évolution fiscale fragilise ainsi les acteurs économiques de la filière équine, alors que la fiscalité de ce secteur en particulier ne constituait pas un enjeu pour le marché intérieur, ce qui renforce le sentiment d'injustice ressenti par la filière.

Le centre équestre, comme vous le connaissez en France, est un modèle unique au monde, ouvrant le cheval à tous sans avoir à être propriétaire.

La commission européenne a mis en demeure la France d'exécuter la décision de la CJUE de mars dernier. Cependant cette décision ne portait pas précisément sur les activités des centres équestres. Dans ces conditions la mise en demeure ne devrait en théorie pas concerner nos activités.

Cependant le ministre du budget a indiqué au président de la FFE que le taux de TVA de ces activités seraient certainement porté à 19,6%.

Le gouvernement est en préparation d'un amendement au projet de Loi de finances rectificative.

Cette situation est incompréhensible après les engagements pris et résulte d'une vision caricaturale et datée de l'équitation qui serait une activité purement élitiste.

Les 2,4 million de Françaises et Français qui pratiquent cette activité démontrent le contraire et sont prêts à défendre leur passion.

80000 emplois menacés / 1 million de familles affectées
EQUITATION EN DANGER

LE CHEVAL N'EST PAS UNE NICHE FISCALE!

Rejoignez-nous sur : <http://www.la-campagne-des-insurges.fr>